RAPPORT MORAL 2011

L'article 3 des Statuts du RNSA stipule le rôle de l'association :

« Cette association a pour objet la surveillance aérobiologique : recueil, analyse et interprétation des particules biologiques présentes dans l'air, susceptibles d'avoir un effet sur la santé.

L'activité de l'association sera orientée principalement sur la fédération des centres de recueil et d'analyse des particules types pollens, moisissures, etc., la gestion des bases de données associées et la diffusion de l'information technique et clinique. En outre, l'association pourra être amenée à mettre en place des études épidémiologiques, participer à des publications et à réaliser des formations ».

Pour parvenir à cet objectif, le RNSA a développé cette année tout un ensemble d'activités qui sont détaillées dans le « Rapport d'activité 2011 » préparé par Michel Thibaudon, directeur du RNSA.

Cette année, grâce à l'activité de chacun, des perfectionnements ont été apportés : maintien de l'ensemble des capteurs, augmentation de la surveillance des pollens d'ambroisie, développement des observations phénologiques, amélioration de la notation du contrôle qualité, augmentation de la précision de l'indice de risque allergique, estimation plus précise de l'impact sanitaire de l'exposition aux pollen grâce aux bulletins cliniques, amélioration de l'information à tous les niveaux, formations effectuées dorénavant à Brussieu, l'importance croissante des travaux scientifiques...

Dans ce rapport moral, je voudrai remercier tous ceux qui contribuent au fonctionnement du RNSA, à commencer par l'infatigable Michel Thibaudon qui ne ménage ni ses forces ni son temps pour superviser de nombreuses activités.

Un grand merci à tous ceux qui passent des heures, chaque semaine, sur leur microscope, un total de 18400 heures cette année (estimation M.Thibaudon).

Un grand merci aux médecins qui prennent le temps d'envoyer leurs observations : leur rôle est capital.

Un grand merci aux permanents. Leur disponibilité est remarquable. Malgré le nombre et l'importance de leurs tâches, je suis agréablement surpris de leur prompte réactivité à chaque fois que je fais appel à eux.

Une attention particulière pour Nadine Dupuy qui assure la formation en multipliant les stages en fonction des disponibilités des candidats. Nadine assure également le contrôle qualité. Cette lourde tâche est d'autant plus importante qu'elle permet de mieux accréditer les comptes des pollens et des spores auprès des instances dirigeantes et étrangères.

Que soient remerciés les membres du Conseil Scientifique et son président Jean-Pierre Besancenot. Les informations, les observations et les conseils des membres de cette assemblée sont primordiaux pour la vie et le développement du RNSA.

Un grand merci aux membres du Conseil d'Administration :leur participation régulière aux réunions est la preuve de l'intérêt qu'ils portent à l'association.

Merci à tous ceux qui payent la cotisation : leur adhésion est indispensable au fonctionnement du RNSA. Un nombre plus important de membres sera nécessaire pour faire reconnaître notre association d'utilité publique.

Je remercie vivement les personnes qui participent aux Journées d'Etudes Scientifiques du RNSA et en particulier les intervenants.

Je n'oublie pas tous les chercheurs français et étrangers qui collaborent aux travaux du RNSA.

Que soient remerciées également les institutions qui aident matériellement le RNSA par leurs financements indispensables aux activités de l'association et aussi par leur accueil dans leurs locaux pour des journées comme celles-ci ou pour les réunions des Conseils.

Chaque fois que le Conseil d'Administration se réunit, la question du budget revient avec les incertitudes du financement des activités et des indemnités. Espérons que les perspectives d'économie générale n'entraveront pas trop leur développement dans l'avenir et laisseront la possibilité au RNSA de poursuivre les études en cours, POL-PAT et HYALINE, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux projets.

Il serait important que la mesure des pollens et des spores obtienne une certification AFNOR ainsi qu'une reconnaissance normalisée européenne dans un avenir proche. Ces qualifications favoriseraient, entre autre, l'agrément du RNSA pour la surveillance des particules biologiques dans l'air en rapport avec la loi Grenelle 2 de juillet 2010.